



Rallye découverte

P.19



Sécurisation

P.23



Animation jeunesse

P.34



La rentrée scolaire

P.32





Nathalie Gicquel

Services Techniques

Recrutée à compter du 1^{er} octobre 2018 au sein des services municipaux, Nathalie était précédemment stagiaire puis saisonnière aux espaces verts govenais.

Nathalie Fossey

Ressources Humaines



Après l'obtention de ma maîtrise AES en 2002, j'ai intégré le service « *missions temporaires* » du CDG 35 où je suis restée 7 ans (dont 2 ans sur la commune de Nouvoitou).

La commune de Nouvoitou m'a ensuite nommé stagiaire en septembre 2010 sur une création de poste « *ressources humaines et management du service périscolaire* ».

Privilégiant le domaine des Ressources Humaines qui m'a intéressé depuis le début de mon parcours professionnel, j'ai souhaité aujourd'hui pouvoir m'y consacrer pleinement.

C'est pourquoi, le fait d'arriver sur un poste consacré entièrement à cette compétence, dans une commune riche de projets et de dossiers à travailler avec les élus et l'équipe municipale, me satisfait pleinement.

Accueil des nouveaux habitants

Parallèlement au forum des associations du samedi 8 septembre, la municipalité accueille les nouveaux habitants.

Dans un premier temps Nathalie Bertho, conseillère déléguée à la communication, et Norbert Saulnier, Maire, ont présenté à l'assistance les grandes caractéristiques de la commune. Ils ont évoqué l'ensemble des informations utiles, allant du patrimoine, aux services publics, en passant par les artisans et commerçants...



Cette rencontre entre les nouveaux habitants et les élus se termine par des échanges enrichissants pour l'ensemble des participants.

Le verre de l'amitié permet de poursuivre les conversations dans la convivialité et de répondre aux questions plus personnelles.

Proposition

Ouverture du restaurant Municipal

Vous avez 70 ans et plus, dans le cadre d'une rencontre intergénérationnelle avec les enfants, la Mairie vous propose la possibilité de prendre votre repas au restaurant municipal un mercredi par mois. Olivier le cuisinier, et son équipe seraient heureux de vous accueillir. Pour 6,60 €, prix d'un repas adulte, une entrée, un plat, salade-fromage et un dessert vous seraient servis.

Merci de nous donner votre avis à l'aide du coupon réponse ci-dessous. Suivant le nombre de réponses, ce service pourrait prochainement vous être proposé.

À retourner à l'accueil de la Mairie pour le 30 octobre 2018

Je suis intéressé(e) : Oui - Non M./M^{me}.....Tél.....

Adresse :

Temps forts



CONSEIL MUNICIPAL

Extraits du conseil municipal p.4

VIE COMMUNALE

Rencontre entre les élus et agents p.8

Urbanisme et État civil..... p.9

PAGES D'EXPRESSION

Expression de la minorité p.10

Expression de la majorité..... p.11

VIE COMMUNALE

Pôle petite enfance l'Arbre en Couleurs..p.12

E.H.P.A.D. p.14

A.L.S.H. p.16

PATRIMOINE

Le Château de Blossac p.18

Rallye découverte de Goven p.19

VIE COMMUNALE

Médiathèque p.20

INTERCOMMUNALITÉ

Seniors, des conseils pratiques p.22

Cinéma Le bretagne à Guichen p.22

Se former pour mieux gérer son asso. .p.22

VIE COMMUNALE

Sécuriser les déplacements..... p.23

Le Crocq'Saveurs p.25

Jardins partagés p.25

Marchés publics p.26

VIE ASSOCIATIVE

Centre Les Bruyères p.28

SC Goven p.29

Forum des associations p.29

Don du sang p.30

APE..... p.30

Calme et sérénité..... p.31

Atelier couture et partage p.31

Venez mettre de la couleur à Goven.... p.31

VIE SCOLAIRE

École maternelle publique p.32

École primaire publique..... p.32

École Saint-Guénolé..... p.33

ANIMATION JEUNESSE

Espace Jeunesse Léo Lagrange Ouest .. p.34

Vive la rentrée... avec BEAUCOUP de projets



Comme chaque année après la trêve estivale, chacun retrouve son quotidien. Cet été particulièrement ensoleillé aura permis je l'espère à tous de refaire le plein d'énergie nécessaire.

Au niveau de la commune, la rentrée scolaire 2018 est marquée par l'ouverture d'une classe bilingue à l'école maternelle publique. 19 enfants de petite, moyenne et grande section découvrent la langue Bretonne avec Monsieur Madec, professeur des écoles. Il est assisté de Madame Meny, ATSEM. Il enseigne depuis de nombreuses années dans une classe bilingue. Malheureusement, cette ouverture a entraîné la fermeture d'une classe maternelle classique.

Voici les effectifs globaux dans nos écoles pour la rentrée 2018 :

- À l'école maternelle publique, nous comptons 4 classes pour 101 enfants,
- L'école élémentaire publique regroupe 9 classes pour 230 enfants,
- Enfin, l'école privée accueille 82 enfants en maternelle (3 classes) et 118 enfants en élémentaire répartis dans 5 classes.

Soit un effectif global de 531 enfants scolarisés à Goven. Ce chiffre est en baisse depuis plusieurs années, entraînant des fermetures de classe. Seule, la relance de l'urbanisation apportera de nouvelles constructions, et ainsi de nouveaux élèves dans nos écoles.

Parallèlement, nous avons, sur notre territoire, une Maison Familiale Rurale, établissement privé associatif sous contrat avec l'État, qui accueille 135 jeunes en alternance dans une filière professionnelle des services à la personne.

Même si cette rentrée appelle une attitude studieuse, les temps récréatifs et culturels sont indispensables à l'équilibre. En outre, ils permettent de dynamiser la commune et le bourg afin de valoriser le patrimoine. La commission culture nous a concocté un week-end bien animé lors des journées du patrimoine les 15 et 16 septembre derniers. Ainsi, plus de 80 personnes ont pu découvrir le patrimoine govenais à travers les énigmes d'un rallye pédestre qui a plu à tous les participants. Le lavoir ou la Butte de Gourmalon (souvent appeler « gros malhon » par les Govenais) ont par exemple été mis en valeur le temps de cette agréable rencontre.

Par ailleurs, grâce à une étroite collaboration entre la famille De Pluvié et la Mairie de Goven, une exposition photos sur le tournage du film « Abdel et la Comtesse » a été présentée au public dans les jardins du château de Blossac. Plus de 1200 visiteurs ont pu profiter de ce cadre magnifique durant ce week-end très ensoleillé.

Le forum des associations, de plus en plus nombreuses sur la commune, a attiré de nombreux Govenais grâce au dynamisme des bénévoles.

Enfin, l'automne et les périodes froides accompagnent la rentrée de septembre. Les dangers de l'isolement s'invitent alors, en particulier chez les personnes âgées. Dans cette lutte contre la solitude, je souhaite que notre commune ait une attitude volontariste et bienveillante. Ainsi, une réflexion est en cours pour permettre l'accès au restaurant municipal aux personnes âgées qui le souhaitent.

Norbert Saulnier, maire

Parution du prochain bulletin municipal : janvier 2019
Date limite de dépôt des articles et photos : 15 décembre 2018
Une boîte mail est à votre disposition : communication@goven.fr
Merci de mettre en objet : « article bulletin municipal ».

Directeur de la publication : Norbert Saulnier, maire.
Comité de rédaction : Commission Communication.
Conception/mise en page/impression : Imp. atimco
Dépôt légal : octobre 2018.

Extraits des conseils municipaux

AFFAIRES GÉNÉRALES

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA MISSION ANIMATION JEUNESSE

Le rapport d'activités 2017 est présenté au conseil. La convention a pris effet au 01/09/2016 pour une durée de 3 ans renouvelable 1 fois. Le délégataire affecte 2 personnes à la mission : 1 responsable mission et 1 animateur ; 1 animateur municipal est également détaché par la commune.

La Commune met à disposition du délégataire un local situé 16 Passage de la Levrais, d'une capacité d'accueil de 40 personnes, ainsi qu'un bureau en mairie pour le responsable de la mission.

Le délégataire propose des animations, à destination des jeunes de 9 à 17 ans, les mercredis et samedis. 17 sorties, à Goven, Guichen ou Rennes, ont eu lieu les samedis sur l'année 2017.

Des animations sont également proposées à chaque période de vacances scolaires, fréquentées par en moyenne 35 adolescents. Certaines sont menées en partenariat avec des structures associatives locales ou des services municipaux. Les animations sont co-construites avec les adolescents, en prenant en compte leurs envies et en leur proposant de découvrir de nouvelles activités.

Au total, le nombre d'heures jeunes sur l'année était de 14561 en 2017, contre 11851 en 2016, soit une augmentation de 23 %. Les familles ont été conviées à trois évènements/rencontres sur l'année.

Le total des charges s'est élevé en 2017 à 79 767 € et les produits à 81 367 €.

RAPPORT D'ACTIVITÉ D'EAU DU BASSIN RENNAIS (EBR)

M. Hervoir, conseiller délégué auprès de la Collectivité Eau du Bassin Rennais rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2015, EBR Collectivité est l'autorité organisatrice du service d'eau potable, aussi bien pour la compétence production que pour la distribution. Agissant à l'échelle d'un territoire élargi comprenant 56 communes, ce syndicat mixte issu de la transformation du SMPBR assure l'approvisionnement en eau de 492 768 habitants, soit près de la moitié des habitants d'Ille et Vilaine.

Le rapport a pour objet de rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée, dans le cadre des missions que s'est fixées le syndicat mixte Eau du Bassin Rennais - Collectivité, de protection, de production et de distribution de la ressource.

EBR est l'autorité organisatrice du service d'eau potable. Elle dispose de 12 ressources (2 barrages, 2 captages en rivière, 1 étang et 7 captages souterrains) et 7 usines de production, 50 réservoirs et 3 900 km de canalisations d'adduction et

de distribution. Chaque année, la Collectivité produit plus de 24 millions de m³ d'eau potable. Avec un potentiel de prélèvement dans le milieu naturel de 51 millions de m³ en année normale, et de 42 millions en année sèche, la Collectivité Eau du Bassin Rennais est en capacité d'assurer le développement de son territoire pour les années à venir, même en cas de sécheresse.

L'ensemble des usines de traitement d'eau potable a une capacité de production de 145 900 m³/jour, soit très supérieure aux besoins actuels situés entre 54 000 et 89 000 m³/jour. Elles permettent un approvisionnement sécurisé en toute circonstance, même en cas de pollution accidentelle sur l'une des ressources, ou de défaillance de l'une des installations. La production est entièrement déléguée à la Société Publique Locale Eau du Bassin Rennais, qui assure également une partie de la distribution. La distribution est confiée à 3 délégataires : SPL Eau du Bassin Rennais (opérateur public), Saur et Véolia (opérateurs privés). Le délégataire pour Goven est la SAUR.

Le programme ECODO 2016/2018, dont l'objectif est de réduire autant que possible la consommation d'eau, voit sa légitimité encore renforcée par les conditions de sécheresse (particulièrement sévère en 2017). Le fonds ECODO a pour vocation d'aider les acteurs du territoire à réaliser des investissements pour réduire leur consommation d'eau, et de soutenir les travaux d'individualisation des consommations dans les immeubles collectifs. Il est avéré que cette dernière mesure permet de diminuer jusqu'à 20 % de la consommation d'eau des foyers.

Par ailleurs, l'harmonisation du prix de l'eau, votée en 2015, se poursuit. Elle ramène l'écart maximal de la facture d'eau (120 m³) sur le bassin Rennais à 46 € au 1^{er} janvier 2018 (contre 150 € en 2015).

Sur Goven au 01/01/2018, le prix de l'eau au m³ (pour une facture de 120 m³) pour les locaux directement abonnés était de 2,375 € TTC, soit en légère baisse par rapport à 2017.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SMICTOM

Le SMICTOM collecte et traite les ordures ménagères sur ce territoire :

- Un territoire de 1 128 km².
- 3 communautés de communes adhérentes (totalisant 44 communes).
- 83 721 habitants (population municipale au 1^{er} janvier 2018).

La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV), adoptée en août 2015 pour contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement, énonce un certain nombre d'objectifs réglementaires sur la prévention et la gestion des déchets que les collectivités territoriales compétentes doivent tenir d'ici 2025.

Dans ce cadre, 4 objectifs ont été atteints en 2017 par le SMICTOM :

- 63 % des déchets ont été valorisés (cadre réglementaire : 55 % des déchets produits d'ici 2020).
- La collecte séparée des bio-déchets est en place (objectif réglementaire : avant 2025).
- La redevance incitative est effective depuis 2014.
- L'enfouissement des déchets produits (hors gravats) a été réduit de 56 % (objectif réglementaire : réduction de 50 %).

Les faits marquants de l'année consistent principalement en l'achat des bâtiments des recycleries (Bain de Bretagne et Pipriac), la révision des grilles tarifaires de la redevance pour davantage de transparence et d'équité entre les usagers, et le changement du logiciel « *redevables* » depuis le 4 décembre 2017. L'expérimentation de la méthanisation (valorisation des tontes des pelouses) n'a, quant à elle, pas été maintenue, le tri des végétaux n'étant pas suffisamment respecté.

Le Syndicat vise une réduction et une valorisation maximale des déchets, tout en préservant une qualité de service optimale. Dans cette perspective, le SMICTOM assure :

- des campagnes de prévention et de sensibilisation des usagers au tri et à la réduction des déchets ;
- un système de collecte organisé autour de 3 bacs (déchets résiduels, emballages recyclables, et bio-déchets), complété par un réseau d'environ 200 points d'apports volontaires (papier et verre), et 7 déchèteries réparties sur l'ensemble du territoire. Grâce au geste de tri, le recyclage continue d'augmenter. Le taux de refus de tri est en baisse, mais reste plus élevé que la moyenne nationale ;
- des installations de traitement ;
- une facturation par une redevance « incitative » qui consiste à intégrer une part variable dans la facturation à l'utilisateur. Le montant de la redevance est calculé en fonction du volume du bac gris (déchets résiduels) et du nombre de fois où il est collecté (redevance à la levée). La redevance reste la principale source de financement du Syndicat.

La mise en œuvre de la redevance incitative a largement contribué à l'obtention des performances de tri et de réduction des déchets du Syndicat. Avec 83 kg/habitant, les déchets résiduels ne représentent plus que 16 % de l'ensemble des déchets produits.

D'ici 2020, le Syndicat doit atteindre une réduction de 10 % des Déchets Ménagers et Assimilés, ce qui constitue l'un des objectifs réglementaires de la loi de transition énergétique.

Au point de vue financier, malgré l'augmentation de la recette de redevance 2017, la baisse des dotations extérieures (suppression progressive de la subvention des communautés de communes) n'a pas permis de retrouver l'équilibre de la section de fonctionnement du compte administratif et de dégager une épargne.

Il est projeté dans l'avenir de :

- moderniser les déchèteries en améliorant leur fonctionnement, et par un programme de rénovation de l'ensemble du parc (initié en 2017) ;
- poursuivre la démarche de réduction des déchets (Programme Local de Prévention des Déchets mis en place en 2009, label « *Territoire Zéro Déchets, Zéro Gaspillage* » en 2014, programme Territoire Économe en Ressources proposé par l'ADEME en 2018...);
- mettre en place l'extension des consignes de tri pour permettre aux usagers de trier tous leurs emballages avant l'échéance réglementaire de 2022 ;
- concrétiser le projet de centrale solaire sur le site de Guignen, à l'étude depuis plusieurs années, et qui devrait voir le jour en 2020.

RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

La Commune décide de conventionner avec le Centre de Gestion 35, qui propose une mission mutualisée d'accompagnement, pour un coût prévisionnel annuel de 1472,53 €.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Le Conseil municipal a soumis à l'approbation de la Direction des services fiscaux une liste de 32 contribuables afin de faire partie de la commission instituée par l'art. L. 1650 du Code Général des Impôts.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE

ANTENNE-RELIÉ DE SAINT-SAMSON

Des travaux afin que l'opérateur Free s'installe sur l'antenne relai implique la signature d'un avenant au bail passé entre la Commune et la société Orange.

CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT

Une convention est passée afin d'établir les responsabilités et les charges financières entre la Commune et le Département pour les opérations de surveillance, d'entretien, de réparation et de renouvellement des Ponts de la Cornillerais et de la Ville Auffray.

ÉTUDE POUR LA RÉVISION DU PLU ET LA RECONQUÊTE DU CENTRE-BOURG

Par délibération du 17/05/2017, il avait été décidé d'engager une procédure de révision générale du Plan Local de l'Urbanisme (PLU). Cette révision générale est rendue nécessaire en raison des évolutions législatives et réglementaires récentes, et l'entrée en vigueur du nouveau Schéma de Cohérence Territoriale du Pays des Vallons de Vilaine approuvé le 7 juin 2017.

Le Conseil municipal valide le lancement d'une étude double : à la révision générale du PLU s'imbriquera une étude de reconquête du centre-bourg de la commune de Goven. L'articulation de ces deux études permettra de donner à la fois une vision programmatique et pré-opérationnelle au PLU, notamment sur le centre-bourg, et une portée réglementaire au projet de reconquête du centre-bourg. Les deux études seront menées conjointement avec des temps d'échanges et d'alimentation mutuelle.

La Commune bénéficie de la prestation de conseil en urbanisme proposée par le Pays des Vallons de Vilaine pour l'aider dans le suivi de cette mission. Le budget à allouer pour la double étude serait de 100 000 € TTC (estimation avant appel d'offres). La durée prévisionnelle des études est de 24 mois, hors délais d'approbation.

ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE POUR LES ZONES À URBANISER

Plusieurs dossiers de permis d'aménager portant sur des zones classées 1 AU au Plan Local d'Urbanisme (La Lucinière, La Levrais) sont en cours d'instruction. Il explique que les projets d'urbanisation portant sur une assiette supérieure aux seuils réglementaires, ces autorisations nécessitent l'avis préalable de l'autorité environnementale (services de l'État - DREAL).

La Commune étant responsable de la définition du projet global d'urbanisation à l'échelle des zones 1AU, il lui appartiendrait de solliciter l'avis de l'autorité environnementale sur le projet d'aménagement, préalablement à la délivrance des autorisations d'aménager aux différents aménageurs ayant des projets en cours.

La réalisation, par la Commune, de cette étude environnementale préalable, permettrait de traiter tous les aménageurs en présence de façon équitable, et devrait débloquer les procédures d'urbanisme en cours.

Le budget à allouer pour cette étude environnementale (éventuelle étude d'impact comprise) est estimé à 10 000 € TTC. Il est envisagé de faire contribuer les aménageurs pour cette étude via les Projets Urbains Partenariaux (PUP).

GROUPE DE TRAVAIL MAISON DE SANTÉ

Le projet mené par la Commune implique la constitution d'un groupe de travail qui sera amené à suivre la réalisation des études en partenariat avec l'association des professionnels de santé. En sont nommés membres : M. le Maire, Annick LERAY, Yannick TRINQUART, Mickaël TANGUY, Christophe LERAY, Laurent KERIVEL, Loïc HERVOIR, Nathalie BERTHO, Philippe GOURRONC, Martine BOUGAULT, Magali POISSON.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ MAISON DE SANTÉ

En matière d'offre de soins ambulatoire territoriale, l'Agence régionale de santé (ARS) avait recensé la commune de Goven en tant que territoire à surveiller. Il affiche en effet une dotation en offre de soins satisfaisante aujourd'hui mais dont les perspectives de départs à moyen terme incitent à une certaine vigilance.

Les professionnels de santé de Goven ont constitué une association, « Développement Projet de Santé Goven (DPSG) » créée le 30 juin 2014, avec l'objet « d'œuvrer pour la création et le développement d'une structure de soins sur la commune de Goven ». Le projet de santé professionnel a été validé en février 2017 par l'ARS.

Cette maison de santé pluri professionnelle pourrait accueillir médecins généralistes, infirmières, pédicure-podologue, masseur kinésithérapeute, ostéopathes, psychologue, sage-femme, orthophonistes soit une quinzaine de professionnels. Le projet intègrerait aussi une pharmacie.

Le Conseil Municipal de la ville de Goven a adopté à l'unanimité le principe de la création de la maison de santé pluri-professionnelle lors de sa séance du 12 décembre 2016. La commune souhaitait alors également mettre en vente un foncier communal.

Le Conseil municipal décide, sous maîtrise d'ouvrage communale, dans un 1^{er} temps, de vérifier la faisabilité du projet, et pour cela de lancer une étude de faisabilité, à la fois urbanistique, technique et financière.

L'objectif de l'étude est de connaître pour la fin de l'année 2018 le coût global d'une opération de construction ou rénovation avec aménagement d'une maison de santé de 600 à 660 m² de surface de plancher, pouvant être complétée le cas échéant par une réserve foncière de 300 m² pour implantation d'une pharmacie.

Sont étudiés deux sites d'implantation :

- Un site de 3406 m² en cœur de bourg, comprenant l'ancien presbytère
- Un site de 4454 m² à proximité du centre bourg, à côté de l'école primaire et du restaurant municipal, actuellement constitué d'espaces verts

SÉCURISATION DES ARRÊTS DE CAR DE LA RD 44

Le Conseil municipal décide du lancement du projet de sécurisation des arrêts de car situés le long de la route départementale 44 (route de Bruz) et sollicite une subvention de la Région.

SECURISATION EN CENTRE-BOURG

La réfection totale des marquages au sol du centre-bourg sont validés, ainsi que la mise aux normes PMR des places de stationnement, pour un coût estimé de 10 000 € TTC.

CESSION DE TERRAIN

Un accord de principe est donné pour une cession partielle du chemin rural n°7 à Jeux.

FINANCES

DÉCISION MODIFICATIVE DU BP 2018 n°1

Suite aux projets validés en conseil municipal, une décision modificative est rendue nécessaire et entérine les ajustements suivants :

Opération n°508 : Études maison de santé

Compte 2031 - Fonction 5 : + 25 000 €

Opération n°804 : Étude environnementale

Compte 2031 - Fonction 8 : + 10 000 €

Opération n°805 : Revitalisation du centre-bourg

Compte 2031 - Fonction 8 : + 40 000 €

Opération n°410 : Espace des Lavandières

Compte 2188 - Fonction 3 : - 75 000 €

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA CRÈCHE

La convention de partenariat entre Goven, Lassy et Baulon, effective depuis l'ouverture de la crèche Pôle Enfance « *L'Arbre en couleurs* » en 2010, est reconduite pour une durée de 4 années, avec une répartition des places identiques, à savoir : Goven 15 places, Baulon 3 places, Lassy 2 places.

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS TOUTE LA JOURNÉE DU MERCREDI

Les enfants n'ayant plus classe le mercredi matin à partir de septembre 2018, la commission « affaires scolaires et périscolaires » a procédé au questionnement des familles quant au mode de garde souhaité pour cette journée du mercredi. 68 % des familles ayant répondu au questionnaire (225 familles ont répondu) déclarent avoir besoin d'un accueil de loisirs le mercredi, et toute la journée pour la grande majorité d'entre eux. Le questionnaire a également permis de mesurer la satisfaction importante des familles vis-à-vis du service déjà rendu les mercredis après-midi.

Sur proposition de la Commission, le conseil a ainsi décidé de l'extension au mercredi matin du service d'accueil de loisirs déjà proposé par la Commune dans les locaux de la Bulle Magique, en régie. Le centre de loisirs municipal est désormais ouvert de 7 h 15 à 19 h le mercredi. Le restaurant scolaire est ouvert le mercredi. Le partenariat avec le Centre des Bruyères, géré par l'Association Loisirs et Culture, se poursuit, afin d'accueillir les enfants Govenais pendant les vacances scolaires.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET TARIFS DU SERVICE ENFANCE

Un nouveau règlement intérieur est validé pour l'année scolaire 2018/2019. Une tarification intégrant les quotients familiaux est mise en place pour les différents services.

RESSOURCES HUMAINES

TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil municipal a acté les créations ou modifications des postes suivantes :

- 1 poste permanent de responsable enfance à temps complet au 01/09/2018 (précédemment poste non permanent, même volume horaire)
- 1 poste permanent de directeur adjoint de l'Arbre en Couleurs à 28/35^e au 01/08/2018 (suppression du même poste à temps complet prévue)
- 8 postes non permanents réorganisés pour la période du 01/09/18 au 31/12/18 (temps de travail allant de 3,4/35^e à 27/35^e) pour le service enfance
- 4 postes non permanents réorganisés pour la période du 01/09/18 au 31/12/18 (3 temps de travail à 13/35^e et 1 temps de travail à 32/35^e) pour le nettoyage des locaux

MÉDIATION PRÉALABLE

Le Conseil municipal passe une convention avec le Centre de Gestion 35 afin de pouvoir expérimenter la médiation préalable désormais obligatoire entre employeurs et agents en cas de litige.

Décisions prises par le Maire par délégation :

25.05.2018	DPU parcelle AB 944 3 Rue des Croix de Roche
28.05.2018	DPU parcelle ZV 296 - La Ruffaudière
31.05.2018	DPU parcelles AB 630 - ZS 167 - 181 1 rue du Lavoir
13.06.2018	Marché de travaux parking rue du Stade
13.06.2018	Marché de travaux point incendie de la Bouexière
13.06.2018	Marché d'étude pour le nettoyage des locaux
18.06.2018	DPU parcelle ZT 123 - 1 Rue des Mimosas
21.06.2018	DPU parcelle AB 946 3 Rue des Croix de Roche
27.06.2018	Marché de travaux passage surélevé rue des Tilleuls
03.07.2018	DPU parcelles ZV 565-567 7 impasse de la Graulière
11.07.2018	Marché d'études de levé topographique du centre bourg
11.07.2018	Marché de travaux pour la sécurisation routière du centre-bourg
11.07.2018	Marché d'étude environnementale pour les zones 1AUE
17.07.2018	Marché d'étude de faisabilité pour la maison de santé
17.07.2018	Marché de fournitures d'un fourgon MASTER III
08.08.2018	DPU parcelle AB 409 - 6 rue Saint-Goulven
08.08.2018	DPU parcelle AB 319 4 Placis de l'Hôtel Ruais
09.08.2018	DPU parcelle ZV 381 - 41 rue du Pré Muré
09.08.2018	Occupation logement 1A rue des Croix de Roche App 1

Rencontre entre les élus et agents

Une soirée pour faire connaissance entre les agents et les élus de la commune a eu lieu le jeudi 20 septembre 2018. Tout d'abord cette soirée a débuté par des remerciements auprès des agents qui ont quitté la collectivité. Madame Gaëtane Monboussin a travaillé au sein de la crèche l'Arbre en couleurs en tant que directrice adjointe pendant de nombreuses années. Madame Germain, directrice de la structure, a remercié chaleureusement Gaëtane pour son investissement, sa disponibilité, sa rigueur... Bonne retraite !



tant qu'agent pour le premier et comme apprenti pour le second. Nous leurs souhaitons également bon vent dans leurs nouvelles activités.

Ce moment a également permis de faire connaissance avec Madame Nathalie Fossey notre nouvelle responsable des ressources humaines. Madame Fossey arrive de la collectivité de Nouvoitou où elle exerçait la même fonction.



Un message également pour Monsieur Dimitri Vivier, responsable des ressources humaines à la mairie qui nous a quitté au printemps pour rejoindre Rennes Métropole, toujours au niveau des ressources humaines. Nous lui souhaitons bonne route dans cette nouvelle collectivité.

Un petit mot également pour Messieurs Gaëtan Catherine et Maxime Le Du qui respectivement œuvraient au service technique en



Dans un deuxième temps, Monsieur Rémi Laperche, responsable du service enfance, a proposé une énigme aux participants sous forme d'enquête. Les cinq équipes composées d'élus et agents des différents services devaient, en questionnant cinq suspects,

découvrir l'auteur de l'assassinat du maire de la collectivité. Les rôles des suspects étaient joués par des élus ou agent de la commune.

Ce moment a permis aux personnes présentes de mieux se connaître et ceci s'est fait dans la simplicité et la convivialité. Parallèlement au cours de ce jeu les personnes ont pu se désaltérer et grignoter quelques petits amuses bouches. Ceux-ci avaient été préparés par le traiteur de Goven et les services de restauration communaux.

Cette soirée a été fort appréciée par les participants, chacun est reparti en attendant une nouvelle version de ce moment indispensable pour la bonne harmonie entre agents et élus.



Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE

Nom du Pétitionnaire	Lieu des travaux	Nature du projet	Accord
HIREL Gérard	1 Paimpont	Hangar	05.07.2018
BAS Eymeline	La Croix Macé	Maison Individuelle	06.07.2018
COLLIN Stéphane & LE YOUDEC Marine	La Croix Macé	Maison Individuelle	16.07.2018
LAIR Nino	Les Terres	Maison Individuelle	17.07.2018
CARO Arnaud	1 Impasse du Plessix	Maison Individuelle	24.07.2018
MARQUER Anne	La Hillandais	Véranda	05.09.2018

DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

Nom du Pétitionnaire	Lieu des travaux	Nature du projet	Accord
PILLET Jean-Yves	32 Rue du Plessix	Portail	04.07.2018
LESUEUR Marc	3 Rue des Croix de Roche	Garage	06.08.2018
BEUCHER Cédric	23 Rue de la Mairie	Abri de jardin, vélos et poubelles	06.08.2018
DELAMARRE Georges	17 La Ganchère	Réfection toiture	06.08.2018
CHEMINEL Annick	Rue de la Goulière	Division foncière	31.08.2018
LE GALL Karine	7 Impasse du Petit Clos	Extension	04.09.2018
SCHMITT TP	Le Rocher de Saint Samson	Coupe arbres pour accès parcelle	06.09.2018
PLAIN Jean-François	Les Croix de Roche	Réfection toiture – Menuiseries et pose vélux	07.09.2018
CUSSON Morgan	La Buchais	Carport	10.09.2018
MARTIN Alexis	19 Rue de Chavagne	Carport	10.09.2018
LEBELLE Cyril	15 Rue de la Mairie	Clôture	19.09.2018
ROQUAIS Philippe	25 Les Landes de St-Samson	Réfection toiture	19.09.2018
DA CRUZ Joao	La Croix Macé	Pergola	19.09.2018
VIGNE Henri	61 La Basse Jouannelais	Abri de jardin	19.09.2018

État civil

NAISSANCES

- **Nino Richard** - 1^{er} juillet
- **Glenn Rioual** - 7 juillet
- **Losif-Emmanuel Covaci** - 15 juillet
- **Nora Bédél Gratien** - 30 juillet
- **Paul Boulais** - 31 juillet
- **Alexandre Lebon** - 4 août
- **Romane Milliat** - 4 août
- **Elliott Mahe Gautier** - 23 août
- **Andreas Lopes** - 26 août
- **Soline Rouxel** - 4 septembre
- **Wesley Chantrel** - 8 septembre
- **Edan Gruel** - 10 septembre
- **Léa Santerre** - 15 septembre
- **Maxime Santerre** - 15 septembre
- **Mathéo Rannou** - 22 septembre

DÉCÈS

- **1^{er} juin** - André VALLÉE - 94 ans - 9, *La Basse Verrie*
- **24 juin** - Murielle ROLLEZ épouse PUJOL - 62 ans - 2, *rue du Perray*
- **27 juin** - Léa LERAY veuve FERCHAUD - 90 ans - 25, *La Sauvageais*
- **3 juillet** - Marie NEILLO veuve DANCHAUD - 87 ans - *Launay*
- **16 juillet** - Yvonnik ORESVE - 64 ans - *Le Bois Martin*
- **7 août** - Marie de TURGY d'ESTRÉES veuve de LANCRAU de BRÉON 95 ans - *Lampâtre*

MARIAGE

- **21 juillet** - TERRADE Valérie & CHABANI Sébastien - 20, *rue de Lampâtre*
- **25 août** - LEGRAND Valérie & DENIEL Serge - 3, *La Conuais*
- **15 septembre** - LE TROU Valérie & HERVÉ Pascal - 12, *rue de Lampâtre*

Page d'expression des élus de la minorité :

Une équipe : *Martine Bougault, Karine Georgeais, Philippe Gourronc, Magali Poisson-Vannier, Denis Porchet, Joseph Ruffault*

Un contact : hopegoven1820@gmail.com



Ils nous avaient promis ...

- ▶ **Sécurisation routière** : des places de parking refaites mais des voies non repeintes, des abris bus inchangés. **Pourquoi ?**
- ▶ **Entretien des bâtiments** : tags toujours pas effacés, bâtiments non entretenus. **Pourquoi ?**
- ▶ **Reconquête du centre bourg** : des trottoirs non nettoyés, mauvaises herbes présentes dans tout le centre bourg, des broussailles, des lampadaires non lavés. **Pourquoi ?**
- ▶ **Management et gestion des ressources humaines** : 1 départ à la mairie en mai, 1 départ aux services techniques en juin, 3 démissions à l'EHPAD. **Pourquoi ?**

Et puis... :

- ▶ Une dissolution d'une association govenaise existante depuis 16 ans **Pourquoi ?**
- ▶ Une consultation d'architectes pour une étude d'implantation maison de santé. **Pourquoi ?**
- ▶ Notre projet de mise en place de vidéo-surveillance toujours pas opérationnel alors que les vols persistent **Pourquoi ?**
- ▶ Des créations de 12 postes d'agents et d'un responsable Enfance à temps complet alors que les temps d'activités périscolaires sont supprimés **Pourquoi ?**



A VENIR : UNE NOTE SALEE POUR LES GOVENAIS !

*Des dépenses votées
en toute
précipitation et SANS
CONCERTATION :*

*⇒ Est-ce là, une
gestion
responsable ?*

Révision du PLU :

Un marché de levés topographiques du centre-bourg. Coût :

10 000 € TTC

Pourtant, le relevé topographique a déjà été effectué dans un mandat précédent !!

Maison de santé :

Alors qu'un projet était en cours et un emplacement choisi avec les professionnels de santé, il a été voté en juillet, une étude de faisabilité. Coût :

20 000 € TTC

Cela vous questionne ?

Nous aussi ! N'hésitez pas à nous transmettre vos interrogations, vos commentaires,

A l'adresse suivante :

hopegoven1820@gmail.com

Nous sommes à votre écoute pour questionner l'équipe de la majorité sur ses choix

L'équipe : BIEN VIVRE GOVEN

Même si le soleil a été particulièrement clément en cette trêve estivale, plusieurs dossiers ont évolué favorablement. En voici quelques exemples :

La sécurisation et l'aménagement dans le centre :

La signalisation horizontale auprès des écoles et des équipements publics a été rafraîchie au cours de l'été. Des travaux de sécurité et d'aménagement ont également été réalisés rue de lampâtre, rue du stade et à proximité du restaurant municipal. Des bordures ont également été scellées à différents endroits.

Parallèlement, des levés topographiques ont été effectués dans le centre bourg et sur la RD44 jusqu'à la Croix Macé. Ces éléments nous permettront d'étudier la mise en place de circulations douces, de sécurisation des voies par la création de trottoirs, de modifications d'arrêt de bus. Les services de la Région et du Département nous accompagneront pour la réalisation des dossiers techniques et de subventions.

La Maison de Santé Pluri-professionnelle :

Le bureau d'études Archipôle a été missionné après appel d'offres afin de nous accompagner dans le diagnostic et l'esquisse de notre future Maison de Santé. Une première rencontre avec les professionnels de santé et la mairie a permis de finaliser un cahier des charges et lister les contraintes et les besoins afin de débiter les études avec tous les éléments nécessaires. Différents rendez-vous sont d'ores et déjà pris pour phaser ce travail d'étude et d'esquisses. À terme, dans 5 mois environ, nous serons capables d'établir la réelle faisabilité d'un tel équipement et d'avancer des chiffres précis de coût de construction. Nous pourrions alors prendre des décisions éclairées, avec les professionnels de santé, concernant cette Maison de Santé que nous savons indispensable aux Govenais. Un permis de construire pourrait être déposé au dernier trimestre 2019.

La réflexion sur les abris de cars sur la RD44 :

Ce dossier qui nous est cher, est particulièrement complexe puisqu'il met en scène différents acteurs et que nous ne pouvons pas décider seuls. Des rencontres ont eu lieu avec le Département pour le réseau BreizhGo (ex : Illenoo) et la Région

pour les transports scolaires. Nous avons également échangé avec l'agence départementale sur les modalités de réalisation des travaux de busage et d'éclairage. Les réflexions en cours permettront d'aboutir prochainement, nous l'espérons, à des solutions de sécurisation et de rénovation de ces abris bus.

La révision du PLU, la revitalisation du centre bourg :

Comme évoqué lors de nos réunions publiques, nous avons engagé courant juin deux consultations, l'une pour entreprendre la révision générale du PLU (Plan Local d'Urbanisation) afin d'être assistés par des Architectes-Urbanistes, Sociologues, Ecologues... ; l'autre pour l'étude sur la revitalisation et reconquête du centre bourg. Les auditions des candidats ont eu lieu début septembre et le bureau d'études retenu commencera ses travaux en octobre.

Il faudra prévoir presque deux ans pour arriver à des conclusions et faire les choix d'orientation qui s'imposent. Le nouveau PLU sera applicable à Goven courant du premier semestre 2020 nous l'espérons.

Éclairage public, propreté urbaine... :

L'éclairage public, son nettoyage, son remplacement, est un dossier à programmer dans les mois à venir en espérant qu'il sera toujours possible d'obtenir des subventions comme les années passées.

La location à l'année d'une désherbeuse thermique à eau chaude devrait notamment permettre de renforcer la gestion des espaces verts et la propreté urbaine.

D'autres sujets sont amorcés comme la réouverture de chemins communaux, leurs balisages. Des Govenais nous font remonter l'histoire de ces chemins oubliés ou la pratique de ceux-ci.

De nombreux rendez-vous ont été sollicités par des Govenaises et des Govenais, ou par des promoteurs, pour l'urbanisation en cours ou future.

Nous sommes et restons bien entendu à votre écoute.

BIEN VIVRE GOVEN : liste des 21 élus

Norbert Saulnier, Annick Leray, Yannick Trinquart, Patricia Persais, Loïc Hervoir, Virginie Monvoisin, Jean-Marie Lange, Nathalie Bertho, Olivier Tortelier, Annick Fabre, Ronan Guibert, Marie-Hélène Aubrée, Christophe Leray, Armelle Le Guen, Yannick Gougeon, Sabrina Ginguené-Régnault, Mickaël Tanguy, Emmanuelle Pelletier, Laurent Kerivel, Nathalie Dréan et Nicolas Larmet.

Pôle petite enfance « L'Arbre en Couleurs »

Vive la rentrée !

Depuis septembre, comme les plus grands, les tout-petits ont fait leur rentrée à la crèche. Accompagnés de maman et/ou papa lors des premières séances, c'est maintenant sans appréhension et avec enthousiasme, que chacun arrive le matin et retrouve ses petits copains.

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30 et accueille les enfants de 2,5 mois à 4 ans pour de l'accueil régulier ou occasionnel. Plusieurs activités leur sont proposées chaque jour, comme les arts plastiques (peinture, dessin, collage...), les activités motrices (parcours moteurs, gym, yoga, jeux de ballons, piscine à balles...), les jeux sur table (abaques, bouliers, puzzles, encastresments...), les jeux de manipulation (graines, éléments de la nature, eau, transvasements, modelage...), les jeux de société, les jeux d'imitation, la lecture, la musique, les ateliers cuisine, les sorties et plein d'autres surprises encore !



Cette année la crèche poursuivra son projet intergénérationnel avec l'EHPAD, les écoles publiques et privées, la MFR, et la médiathèque de Goven, la ludothèque de Baulon, les associations « Copains-copines » et « Lire et faire lire »... Le fil conducteur de l'année sera le thème « Pareil, pas pareil » en référence à « La Grande semaine de la petite enfance », manifestation nationale à laquelle la crèche participe chaque année.



CONTACT

Si vous souhaitez en savoir davantage, n'hésitez pas à nous contacter :
 Pôle petite enfance L'Arbre en Couleurs
 4, Passage de la Levrays - 35580 Goven
 Tél. : 02 23 61 13 30 - Fax : 02 99 42 01 94
direction.larbreencouleurs@goven.fr



Un petit déjeuner à la crèche...

Mardi 25 septembre, entre 8 h et 10 h, l'équipe du Pôle petite enfance L'Arbre en couleurs a convié les familles à un petit déjeuner au sein des locaux de la crèche.

Café, thé ou chocolat chauds, viennoiseries, pain aux céréales à la confiture de quetsches préparés par Sylvie la cuisinière, c'est autour de ces gourmandises que parents, enfants et professionnelles ont commencé leur journée ce mardi de septembre. Un petit rendez-vous convivial pour marquer la rentrée, accueillir les nouvelles familles et prendre le temps d'échanger avant de partir travailler.

« Souvent nous nous croisons dans le hall d'entrée mais nous ne nous connaissons pas vraiment entre parents, confie une maman, ce petit déjeuner est l'occasion de faire connaissance avec d'autres familles. »

« C'était amusant de prendre un petit déjeuner à la crèche avec mon fils, raconte un papa, j'ai aussi pris le temps de jouer avec lui et ses petits copains avant de partir travailler, je crois que ça nous a fait du bien à tous les deux pour bien démarrer la journée ! »

Toute l'équipe remercie les parents et M^{me} Monvoisin (Élue de Goven) pour leur participation.

« La Semaine du goût » du 8 au 14 octobre

Pendant La Semaine du Goût®, les professionnels des métiers de bouche font découvrir partout en France les mille et un plaisirs du goût en organisant des animations. À cette occasion, la crèche L'Arbre en couleurs s'est également inscrite à l'évènement, en organisant une semaine spécifique autour du goût et de l'alimentation du jeune enfant.

Du 8 au 14 octobre dans le hall de la crèche, exposition de Caf et Familles sur l'alimentation du jeune enfant.

Lundi 8 : jeux en rapport avec les aliments : loto, memory, fruits et légumes à découper, puzzles et encastresments

Mardi 9 : Un atelier cuisine proposé aux enfants sur le thème des courges, par Sylvie la cuisinière

Mercredi 10 : Déjeuner des enfants proposé sous forme de « self »

Jeudi 11 : Animation autour d'une malle pédagogique « Alimentation » : imagiers sur les aliments, coloriations, comptines, épices à sentir...

Vendredi 12 : Visite à la **Boulangerie Ruault à Goven** : Découverte de la transformation du blé à la farine puis au pain, manipulation et fabrication du pain par les enfants avec les boulangers, dégustation de pain et de mini viennoiseries.

Durant cette semaine les enfants sont également invités à rapporter un aliment de chez eux afin de le faire découvrir aux copains de la crèche.

Une semaine riche d'échanges, de connaissances et de stimulation des papilles !

E.H.P.A.D.

Les Jardins du Perray

Notre été a été chaud et nous n'avons pas pu nous rendre dans tous les lieux choisis à cause principalement de la météo.

Tous les ans, nous organisons un repas pour fêter l'été. Les résidents ainsi que l'équipe s'investissent dans la préparation (décoration de la salle, des tables...). Cette journée est synonyme de bonne humeur, d'entrain et d'échanges.



Cette année, notre chanteuse était exceptionnelle, elle a ravivé les cœurs de nos résidents par un après-midi radieux et nous avons, par ses romances, sillonné l'entre-deux guerre à aujourd'hui avec un large répertoire, de chansons françaises et de variété internationale.

Le repas champêtre nous a amené une convivialité sans faille. Ce composant dynamique a motivé les résidents et l'équipe et a permis de vivre ensemble un moment vraiment unique et riche.

Nous avons, comme il est de coutume chaque année, participé à la fête de la musique.





Cet été ensoleillé nous a permis de nous promener à de nombreuses reprises, tout d'abord en pique-niquant à Malestroit avant de visiter Rochefort-en-terre l'après-midi, puis au Lac de Trémelin et enfin au Zoo de la Bourbansais où chacun des résidents était ravi de cette journée forte en découvertes.



L'été s'est achevé par un après-midi plein d'émotion, où nous avons fêté les 100 ans printemps de Madame Launay, très bien entourée.

résidents d'aller à la rencontre d'autres maisons de retraite comme celles de Bourg des Comptes et Guichen...

Enfin, le début du mois d'octobre sera pour nous synonyme de reprise des partenariats (Cinéma de Guichen, crèche « *l'Arbre en Couleurs* » de Goven) mais aussi d'envie de nos

Nous nous rendrons également au mois d'octobre au traditionnel repas du C.C.A.S.

Enfin, nous ferons part d'activités en cours de préparation dans le prochain bulletin.



A.L.S.H. (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Après de bonnes vacances reposantes, l'accueil de loisirs a ouvert ses portes le mercredi 5 septembre pour l'année 2018/2019 avec de nouveaux projets, de nouvelles idées et ambitions pédagogiques mais toujours la même équipe accompagnée cette année d'Agnès, qui travaille à l'école Saint-Guérolé.

Cette année encore, l'équipe d'animation vous propose quelques rendez-vous pour venir nous rencontrer ou jouer avec votre enfant. L'ensemble de ces rendez-vous est listé plus bas, pensez à mettre une croix dans votre calendrier. Nous aurons d'ailleurs probablement besoin de parents volontaires pour certaines occasions (transport d'enfants, grande animation type kermesse, marché de Noël...).

L'organisation est différente cette année puisque la Commune a fait le choix de revenir à une semaine de 4 jours libérant ainsi le mercredi matin. L'accueil de loisirs est donc ouvert de 7 h 15 à 19 h de façon à occuper une plage horaire adaptée aux besoins des parents. Les enfants peuvent venir à la journée, ou à la demi-journée (avec ou sans repas). Ce sont les parents qui les inscrivent en utilisant les fiches d'inscription à la période. Un goûter est prévu l'après-midi et les plus petits (PS et MS) font la sieste dans les locaux de l'école maternelle.



En ce début de période, un joli projet a déjà vu le jour puisque mercredi 12 septembre, armés d'un sac poubelle, d'un gant et d'une bonne dose de volonté de nettoyer le monde, les enfants ont ramassé près de 10 sacs poubelles de déchets jetés sur la voie publique et notamment de nombreux mégots de cigarette : C'était le « *Goven Clean up Day* ». L'opération est un clin d'œil à l'opération mondiale relayée par les réseaux sociaux : *Word Clean up Day*. Cette démarche a permis de sensibiliser les jeunes aux jets de déchets dans la nature par les particuliers.



Les rendez-vous de l'année 2018-2019

- 19 décembre : Marché de Noël
- 6 mars : Sortie campus 137
- 3 avril : Spectacle des enfants
- 5 juin : Grande Kermesse de l'ALSH
- 26 juin : Pot de fin d'année



Cette opération s'inscrit plus largement dans un travail global sur la citoyenneté qui se fera tout au long de l'année via différentes activités.



Les portes ouvertes de l'Accueil de Loisirs « *la bulle magique* » ont également eu lieu le 12 septembre de 17 h à 19 h. Les parents ont pu visiter les locaux, rencontrer les animateurs et déguster des préparations salées réalisées dans la journée par les petits et les grands. Ce fut un moment fort sympathique, à renouveler chaque année.



Parmi les projets en cours pour ce début d'année, les enfants peuvent participer à la création d'un film (écriture du scénario, choix des lieux de tournage, conception des costumes, tournage et montage), à la réalisation d'un documentaire intergénérationnel pour fêter le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre ou encore la fabrication de vannerie pour les plus manuels. Chaque mercredi, les enfants peuvent également choisir une activité plus courte.

➔ CONTACT

Pour toute de question, merci d'adresser un mail à : enfance@goven.fr



Accueil Périscolaire

Cette année, la garderie va avoir un nouveau visage puisque chaque soir un animateur proposera une activité à laquelle pourront participer les enfants volontaires. De 17 h à 18 h, ils pourront alors suivre une des activités proposées :

- **Jardinage**
- **Cartonade**
- **Atelier créatifs**
- **Couture**
- **Jeux de société**

Nous travaillons actuellement pour diversifier l'offre et répondre aux attentes et besoins du plus grand nombre.

La mairie a fait le choix de ne pas rendre l'accès à ces activités payant. Aussi, chaque enfant peut librement y participer au simple tarif habituel de la garderie. Attention cependant à ne les récupérer qu'après 18 h afin de les laisser terminer leur projet.



Le Château de Blossac

Les propriétaires ont organisé le samedi 15 et dimanche 16 septembre la visite du parc du Château de Blossac dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2018.

La municipalité s'est associée à l'évènement en organisant une exposition de photos du tournage du film « Abdel et la Comtesse » qui a eu lieu pendant 3 mois l'année dernière.



1200 visiteurs dont 60 % de govenais se sont promenés dans le parc, visitant, sur le parcours proposé, la sellerie, l'orangerie ou encore le chenil récemment restauré. La majorité des Govenais découvrait pour la 1^{re} fois ce joyau du patrimoine architectural et paysagé de la commune.



Un peu d'histoire

En 1672, Louis de La Bourdonnaye, Conseiller au Parlement de Bretagne, entreprit la construction du Château qui correspond à la partie centrale actuelle. L'ensemble était agrémenté d'un jardin à la française situé devant la façade, côté Est.

À la fin du XVII^e siècle, ont été ajoutées deux ailes symétriques : l'aile Nord, abritant exclusivement une chapelle et l'aile Sud, permettant d'aménager des pièces de service.

Le Parc a été transformé en Parc à l'anglaise, comme la mode le voulait, au XIX^e siècle. Ont été aussi construits à cette époque les communs dans le Parc : une orangerie, des écuries et un chenil.

Pendant la dernière guerre mondiale, période douloureuse sous l'occupation, de nombreux dégâts ont été causés au Château, aussi bien par l'armée allemande que par les américains et les troupes françaises (FFI et FTP).

Lorsque la famille reprit possession de sa demeure, vers 1950, le Château était dévasté et vidé de son mobilier.



Rallye découverte de Goven Samedi 15 septembre

Avec 14 équipes et plus de 70 participants, la première édition du rallye découverte de Goven a été couronnée de succès.

Enfants, parents et grands-parents ont partagé une matinée conviviale proposée, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, par Mickael Tanguy et son équipe de la commission culture et patrimoine, avec le soutien des jeunes du CMJ.



L'occasion était donnée aux govenais de découvrir ou re-découvrir le patrimoine de la commune tout en s'amusant.

De la butte de Gourmalon au calvaire en passant par le Château de la Licouasière, les équipes ont sillonné le centre bourg et pu apprécier la qualité d'un patrimoine parfois méconnu.

Le parcours ponctué de jeux s'est clôturé à la médiathèque autour du verre de l'amitié.



L'équipe gagnante s'est vue offrir une coupe qui sera remise en jeu en 2019.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !



Médiathèque La Parenthèse

RETOUR EN IMAGES DES DERNIÈRES ANIMATIONS DE JUIN À JUILLET

■ Thématique Nature



Exposition photos « Nature et Patrimoine » présentée par Malo Hyron.



Les grands gagnants des quizz sur la bibliothérapie et la nature.



Atelier Fablab : programmation électronique dans l'optique de la construction d'un robot.



Première Participation à « Partir en livre », fête nationale consacrée à la littérature jeunesse.

COUPS DE CŒUR DE L'ÉQUIPE

Sélection spéciale « Centenaire 14-18 »

1 roman adulte : Au revoir là-haut, Pierre Lemaître

1 roman enfant : Cheval de guerre, Michael Morpurgo

1 DVD : 1918-1939, les rêves brisés de l'entre-deux-guerres

Pour avoir d'autres pistes sur ce sujet, la bibliographie « Centenaire 14-18 » est disponible à la médiathèque.



ANIMATIONS

31 OCTOBRE

Projection d'un film

Ramène tes bonbons et tes copains pour venir voir un film monstrueux.

À partir de 7 ans. De 14 h à 16 h 30.

10 NOVEMBRE

La peur et le noir, par Marianne Franck de la Compagnie Poisson d'Avril

Théâtre burlesque et interactif.



Des loups et des sorcières pas comme les autres se transforment en personnages attachants et drôles... Quelques enfants seront sollicités pour jouer des chats multicolores ou des loups n'ayant plus peur du tout.

À partir de 4 ans (tous publics). De 16 h à 16 h 45.

14 NOVEMBRE

Bébés lecteurs 0-3 ans

À 10 h 30.

JOURNÉE HIVER

1^{er} DÉCEMBRE

Heure du conte pour les 3-6 ans

Petites histoires de Noël - À 11 h.

Ateliers couture

Réalisation d'un pingouin, personnage crée par l'illustratrice jeunesse Elen Lescoat.

Atelier DIY « Guirlandes et boules de Noël »

Fabriquons et décorons le sapin de la médiathèque !

À partir de 8 ans. De 14 h 30 à 16 h 30.

5 DÉCEMBRE

Atelier DIY « Fabrication d'un jeu de société »

Inspiré d'un célèbre jeu de cartes, réalise ton propre jeu pour Noël !

À partir de 7 ans. De 15 h à 17 h.

12 DÉCEMBRE

Bébés lecteurs 0-3 ans - De 10 h 30.

EXPOSITION

DU 12 NOVEMBRE AU 8 DÉCEMBRE

Exposition de l'illustratrice govenaise Elen Lescoat

ANIMATIONS GRATUITES, SUR RÉSERVATION, EN RAISON DU NOMBRE LIMITÉ DE PLACES.

CONTACT

Pour plus d'informations :

18, passage de la Levrays - 35580 Goven - Tél. 02 99 42 18 60
laparenthese@goven.fr - www.bibliothequesdesvallons.fr

Facebook « Médiathèque Goven »

ÉVÈNEMENT : SAMEDI 24 NOVEMBRE

2^e édition

GOVEN

Médiathèque La parenthèse

24 novembre 2018

10h - 13h
14h30 - 17h30

SALON DES AUTEURS INDÉPENDANTS

Généraliste & jeunesse

Tombola & Ateliers
Nombreux auteurs en dédicaces
Expos jeunesse Elen Lescoat
Prix des auteurs indépendants

#JeudiAutoEdition
On lit des auteurs auto-édités et on aime ça !

Entrée libre, ouvert à tous - Organisation : auteurs.grand.ouest@gmail.com
Détails et réservations 02.99.42.18.60 Médiathèque de Goven 18, passage de la Levrays - 35580 Goven

19 AUTEURS AUTO-ÉDITÉS ET DES ANIMATIONS POUR TOUS !

COUPS DE CŒUR DE L'ÉQUIPE

Sélection en lien avec l'actualité



FERMETURES EXCEPTIONNELLES DE LA MÉDIATHÈQUE

- Le samedi 3 novembre 2018
- Du 24 décembre 2018 au 2 janvier 2019 inclus.
Réouverture le jeudi 3 janvier à 16 h.

Seniors, des conseils pratiques pour se prémunir contre les actes malveillants !

La commune de Guignen, le club de l'Amitié et le CLIC des Quatre Rivières de Guichen, service gratuit d'information et de conseil pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap (antenne MDPH) organisent conjointement un temps d'information pour les séniors.

Cette conférence se fait en partenariat avec la gendarmerie qui a pour but de sensibiliser et de communiquer autour « **des réflexes de sécurité** » du quotidien pour éviter cambriolages, arnaques par démarchages, abus de faiblesse...

Les séniors étant trop souvent victimes d'actes malveillants, des conseils pratiques seront énoncés pour se prémunir au mieux contre les différentes agressions qui existent.

Cette réunion se déroulera **le lundi 12 novembre 2018 à 14 h** - Salle des Roseaux - Espace La Prairie à Guignen - Ouvert à tous



CONTACT CLIC des 4 rivières : 02 99 52 01 59

Cinéma Le Bretagne à Guichen

Une séance appelée « *Vivement Vendredi* » se déroule tous les 1^{er} vendredi du mois à 14 h 30. Elle est ouverte à tout public pour un montant de 3,90 €.

Pour les personnes âgées sans moyen de locomotion, le mini bus de l'Ehpad est à disposition, si des places sont disponibles. Contactez Fabien, l'animateur, au 02 99 42 19 17.

Le transport à la demande (Navétéo Bourg), arrêt à la Mairie, est aussi à votre service pour un montant de 5 €, aller et retour - Tél. 08 10 35 10 35.

Se former pour mieux gérer son association

S'investir bénévolement dans un bureau associatif nécessite à la fois de la bonne volonté et des compétences ! Les missions à accomplir dépassent parfois notre savoir-faire. Pas de panique, Vallons solidaires propose les formations nécessaires au développement et à la conduite efficace des projets de votre association.

Pour les bénévoles et les dirigeants : Afin d'aider les associations dans leurs actions au quotidien, Vallons solidaires propose un programme de formations qui s'articule autour de 3 grands thèmes : **Dynamiser votre vie associative ; Simplifier la gestion de votre association et Mieux communiquer.**

Parmi les prochains thèmes en octobre et novembre 2018 : « *Je crée l'événement* » ; « *Informatique* », pensez aux logiciels libres ou « *Organiser son assemblée générale* ». Animées par des professionnels, elles ont lieu dans un rayon de 30 km autour de Guichen.

La durée des formations est variable, mais elles sont toutes organisées en soirée (18 h 30) pour ne pas empiéter sur votre activité professionnelle.

Consulter le programme sur le site de Vallons solidaires

Tarif : Adhésion à Vallons solidaires 10 € pour une personne à titre individuel et 30 € pour une association + 5 € de participation aux frais par atelier.

CONTACT
pole@vallons-solidaires.fr - 07 61 20 87 01

— Le Goût du Bio —

MAGASIN BIO



CIRCUIT COURT
Consommer local

DES PRIX JUSTES
Une BIO accessible à tous

DES PROMOTIONS
Tout au long de l'année

Ensemble valorisons les producteurs locaux

36 rue mal de Lattre de tassigny
(Route de Pont-Réan)

9:30-19:30
Mardi au samedi
Lundi 14:30-19:30
09 62 60 77 42

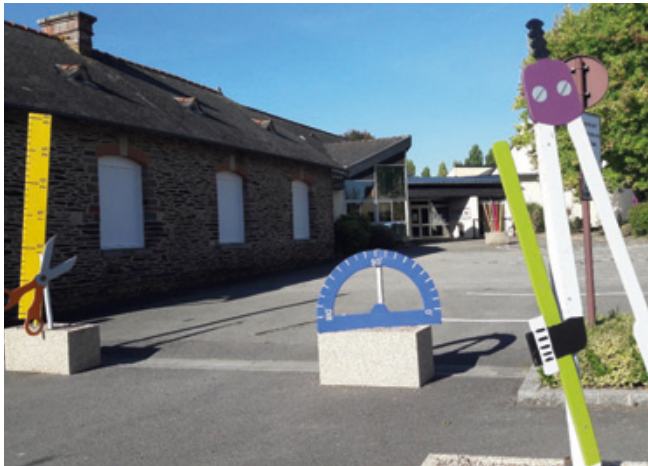
GUICHEN

Sécuriser les déplacements, protéger les piétons

La Commune a réalisé, ces derniers mois, des travaux de sécurisation et des aménagements de voirie.

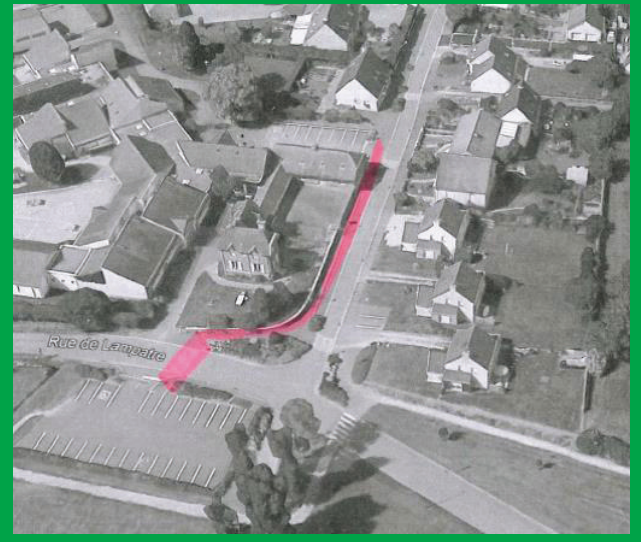
Sécurisation aux écoles

Pour des raisons de sécurité, suite à la demande formulée en particulier par les représentants des parents d'élèves, les services techniques ont réalisé des aménagements devant le parking de l'école élémentaire, réservé aux enseignants et personnes à mobilité réduite. Cela permettra d'améliorer la sécurité des piétons, et en particulier des enfants. Alain, du service bâtiments, a apporté une touche de couleur, en fabriquant des outils d'écolier (rapporteur, règle, crayons...) de grande dimension.



Zoom : amener mes enfants à l'école en toute sécurité

Il est conseillé aux parents d'élèves de stationner sur le parking situé rue de Lampâtre, qui comprend une vingtaine de places de stationnement. Le trottoir permettant ensuite de rejoindre l'école élémentaire est large et des plots matérialisent la limite entre la chaussée et le trottoir.



Restaurant municipal

Rue des Tilleuls, face au restaurant municipal, un plateau ralentisseur a été réalisé par la société SRAM TP, mieux disante suite à l'appel d'offres, pour un montant de 14 245,75 € HT. Cette réalisation était déjà prévue au budget communal voté le 03/04/2018. Elle offre aux enfants une traversée sécurisée sur leur chemin entre l'école et le restaurant.



Pour compléter cette sécurisation, des barrières de voirie ont été installées devant le restaurant.

Marquages au sol

Dans le bourg, une grande partie de la signalisation horizontale (marquages de sécurité routière peints sur la voirie) a été refaite à neuf durant les vacances.

La signalisation des places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite a également été reprise afin d'être conforme à la réglementation.



Aménagements rue du Stade

Afin de réduire la vitesse, les élus de Goven ont décidé d'installer, rue du Stade, des écluses. Une écluse est un resserrement de la chaussée ne laissant subsister qu'une largeur de voie au lieu de deux. Il s'agit plus précisément d'écluses doubles, constituées de deux avancées de trottoir successives. Le trafic passe donc de façon alternée : lorsqu'un véhicule est dans l'écluse, l'autre sens doit attendre. L'avantage de l'écluse double est de faire ralentir les deux sens de circulation.

Il n'y a pas de sens prioritaire : le premier véhicule qui se présente passe en premier l'écluse.



Une écluse supplémentaire va être prochainement ajoutée afin de sécuriser le passage piéton menant à l'arrière de l'école privée.

Enfin, un « stop » va être installé à la sortie du parking des vestiaires sportifs, afin de laisser la priorité aux véhicules circulant sur la rue du Stade.

L'ensemble de ces réalisations a été fait en régie, par les services techniques.

Par ailleurs, pour plus de confort et de sécurité routière, un parking a été aménagé rue du Stade. Il comprend 8 nouvelles places en enrobé, réalisées par l'entreprise SRAM TP, pour un montant de 10 495,25 € HT.

Travaux sur la route départementale 44

EAU DU BASSIN RENNAIS (EBR), syndicat en charge de l'alimentation en eau potable, fait procéder au renouvellement complet de la conduite d'eau sur la RD 44, « route de Bruz », depuis le carrefour de la ZA Corbière jusqu'au carrefour du Bois Martin. Les travaux sont réalisés par l'entreprise EIFFAGE, sous maîtrise d'œuvre de SUEZ.

Pour procéder aux travaux, une déviation est mise en place durant toute la durée des travaux.

Les travaux ont commencé fin septembre et d'après le planning prévisionnel d'EBR, seront terminés pour le 18 novembre 2018.

L'enfouissement de la fibre optique se réalise conjointement afin de limiter



les périodes de coupure de la RD. Les travaux sont menés pour MEGALIS

Bretagne par l'entreprise SOGETREL (sous maîtrise d'œuvre ARTELIA).

Le Croq' Saveurs

Dans la cuisine municipale, Olivier Jordens et son équipe, fabrique chaque jour plus de 350 repas pour les écoles, l'accueil de loisirs « La Bulle Magique » et le personnel communal et des écoles. Les repas sont cuisinés le jour-même.

Les produits

Les menus sont étudiés pour répondre aux besoins et goûts des enfants. Les approvisionnements sont dans la mesure du possible de saison avec une volonté de travailler avec les produits locaux comme la volaille de Janzé (sans antibiotiques) ou encore le porc, bœuf et veau breton. De plus, tous les poissons proposés sont frais. Ce sont des denrées de qualité. Des produits issus de l'agriculture biologique sont introduits dans les repas servis aux enfants : yaourts et fromage blanc, légumes pour la confection des veloutés, tome, pommes... Il n'y a pas de surcoût pour les familles. Dans le cadre du projet de loi du 17 septembre 2018, il sera proposé un menu végétarien par mois.

Comment fonctionne le restaurant ?

Un ou plusieurs services en formule self pour les grands, à l'assiette pour les maternelles. Les encadrants s'attachent au bon déroulement des repas et veillent à un temps minimum à table.



Les projets

Cette vie au restaurant est ponctuée d'évènements :

- la semaine du goût du 15 au 19 octobre avec la découverte et la sensibilisation à différents pains,
- un menu d'Autrefois le 9 novembre dans le cadre de la célébration du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale,
- chaque mois l'équipe du restaurant propose des menus à thème (menu italien, américain...).

Des comités de pilotage sont mis en place avec les représentants de parents d'élèves. Ces temps permettent de se réunir pour réfléchir et améliorer le fonctionnement du restaurant municipal. N'hésitez pas à faire part de vos questions ou suggestions.

Jardins partagés

Au printemps 2017 naissait, GOV'NE' c'est-à-dire la mise en place de jardins partagés. Quelques personnes motivées pour transmettre la passion du jardinage ont accompagné les amateurs jardiniers. Après une première année riche en expériences, en partage, en relations, ce groupe s'est étoffé... la parcelle proposée par la mairie devenue trop petite... une nouvelle parcelle puis une troisième proche de la mairie ont été mises à disposition des jardiniers.

Des aménagements techniques réalisés par le service technique facilite le travail des jardiniers, à savoir ; la mise à disposition d'un bac à eau pour l'arrosage ainsi que d'un cabanon pour stocker les outils de nos jardiniers.

Le groupe aujourd'hui se compose d'environ 8 personnes, qui se perfectionnent chaque jour, qui tissent des liens, qui partagent des valeurs...



Si vous êtes motivé ou intéressé par ce projet, merci de prendre contact avec la mairie.



Marchés publics

Tous concernés par les changements du 1^{er} octobre 2018 (entreprises, associations, collectivités...)

Depuis le 1^{er} octobre 2018, la dématérialisation des marchés publics s'est généralisée. Elle s'impose désormais à toutes les étapes de la passation des marchés de 25 000 € HT et plus.

Les communications et échanges d'informations qui ont lieu au cours d'une procédure pour les marchés dont la valeur estimée est égale ou supérieure à **25 000 € hors taxe (attention, montant de l'ensemble des lots pour les marchés allotis)**, doivent désormais être réalisés par voie électronique :

- transmission des candidatures et des offres par voie électronique, sans les signer ;
- transmission à l'acheteur des questions, demandes d'informations par voie électronique ;
- réception des informations et décisions des acheteurs (lettres de rejet, notifications...) par voie électronique ;
- signature électronique du marché (la signature est nécessaire uniquement pour l'attribution du marché).

Conseils pratiques pour les entreprises

Avant de télécharger les documents d'un marché public, vérifier :

- la capacité de votre connexion Internet haut-débit,
- l'espace disponible dans vos ordinateurs,
- la validité des adresses e-mail utilisées par vos collaborateurs,
- la mise à jour des antivirus.

Avant d'envoyer une offre dématérialisée, vérifier :

- la taille des fichiers à envoyer,
- les risques d'«embouteillages» sur le réseau Internet au moment où les plis doivent être envoyés,
- le fuseau horaire de référence, notamment pour l'horodatage

S'équiper d'une signature électronique

La signature électronique, apposée sur un document électronique, garantit l'intégrité du document. Son usage nécessitant un certain nombre de préalables techniques, elle ne sera pas obligatoire au 1^{er} octobre 2018.

Mais il est possible d'y recourir et elle est recommandée. En effet, la signature électronique évitera la rupture de la chaîne de dématérialisation que constituerait une signature manuscrite.



Equivalent de la signature manuscrite, elle a la même valeur juridique. Elle nécessite l'acquisition d'un certificat, qui est attribué à une personne physique qui représente juridiquement l'entreprise et est habilitée à signer les marchés.

Les entreprises doivent s'habituer à utiliser un nouvel outil, la signature électronique étant souvent installée sur une clé USB ou une carte à puce.

Des prestataires privés habilités commercialisent les certificats. Il faut vérifier que les certificats permettent de signer des marchés publics, tenir compte du délai pour se procurer une signature électronique et penser à renouveler un certificat expiré.

Pour toute information, les entreprises et associations peuvent consulter le « **Guide très pratique 2018 de la dématérialisation des marchés publics** » publié par le ministère de l'Economie.

Logement à louer

À louer T3 de 60 m² - 12, Passage de la Levrays - RdC : Séjour, cuisine, placard, WC - Petit jardin clos - Étage : 2 chambres, salle d'eau, WC - **Loyer :** 347 €, pas de charges - Chauffage électrique, ballon d'eau chaude.

Pour déposer une demande : carte d'identité, avis d'imposition 2018 et 2017, attestation récente de loyers à jour du propriétaire actuel, attestation ou relevé de prestations CAF ou MSA, 3 derniers bulletins de salaire ou 3 derniers avis d'indemnisation. **S'adresser à l'accueil de la Mairie - Tél. 02 99 42 03 03.**

À 16 ans, je me fais recenser

Le recensement est le 1^{er} acte autonome du futur citoyen. Il est obligatoire pour tous les jeunes français, garçon ou fille, qui doivent se faire recenser auprès de la Mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur 16 ans. Le jeune devra présenter une pièce d'identité et le livret de famille à la Mairie. Il lui sera délivré une attestation de recensement qui lui sera indispensable pour toute inscription au baccalauréat ou au permis de conduire. Le jeune est ensuite convoqué par l'administration pour effectuer sa Journée Défense et Citoyenneté (JDC) anciennement appelé JAPD.

Le recensement permet également l'inscription automatique sur les listes électorales.

Rappel civisme

Déjections canines

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Pour le bien de tous, tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

Déchets verts

Les déchets verts ne doivent pas être brûlés. Ils peuvent être compostés au fond du jardin ou déposés à la déchèterie. **Rappel** : Déposer des déchets sur la voie publique vous coûtera 100 € pour les frais d'enlèvement par les Services Techniques de la commune et jusqu'à 1 500 € d'amende et la confiscation du véhicule.

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies...ne peuvent être effectués **les jours ouvrables** que de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, **les samedis** de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et **les dimanches et jours fériés** de 10 h à 12 h.

Élagage des arbres

Afin de sécuriser la visibilité des automobilistes et la circulation, nous invitons les riverains, agriculteurs et particuliers, à effectuer les travaux d'élagage le long des voies communales



Ces travaux doivent être réalisés très rapidement.

Inscriptions listes électorales

Il est impératif de s'inscrire sur les listes électorales de la Mairie pour pouvoir voter aux élections européennes qui se dérouleront le dimanche 26 mai 2019.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Centre Les Bruyères : 150 enfants accueillis par jour cet été et toujours plein de projets

Côté accueil de loisirs

Les enfants ont quitté Les Bruyères avec regret, mais aussi et surtout avec plein de bons souvenirs !

Cet été, l'accueil de loisirs n'a pas connu de temps mort ! La fréquentation en juillet et en août a été à son maximum : 150 enfants chaque jour ont pu profiter du cadre verdoyant et boisé du site et des nombreuses animations : sorties au Zoo de Branféré, Jardin de Brocéliande, journées nautiques, séjours « animaux et moi », nuits en bivouac... et ce, sous le soleil ardent de Bretagne.



Même si les vacances d'été sont à présent terminées, le centre a repris son fonctionnement pour les périodes scolaires en s'adaptant au retour à la semaine scolaire de 4 jours. Les enfants sont accueillis à la journée ou demi-journée directement sur notre site.

Nouveau : Pour les parents le désirant, une visite de notre accueil est possible sur rendez-vous. Un accueil personnalisé est possible pour les enfants porteurs de handicap.



Pour les prochaines vacances, les inscriptions sont déjà ouvertes. Au programme, deux mini-camps sont proposés, Poneys sur 3 jours et Arts & Spectacles sur 4 jours. L'accueil de loisirs proposera des animations sur la thématique « Enchanter »...

Côté famille

Depuis l'année dernière, les Bruyères propose des animations familiales un samedi par mois. Les prochains rendez-vous sont prévus les 27 octobre, 24 novembre et le 15 décembre. Ces animations sont **gratuites et ouvertes à toutes les familles adhérentes** sur inscription auprès de notre secrétariat. Retrouvez tous nos programmes sur notre site internet.

Nouveauté 2018/2019 : Notre Centre propose d'organiser l'anniversaire de vos enfants le samedi. Au programme : animation poney ou nature avec mise à disposition d'une salle pour recevoir vos convives (forfait de 150 € pour 10 à 12 enfants selon l'animation choisie).

Côté projets

La mini-ferme fait peau neuve. Elle sera de nouveau accessible aux enfants pour la mi-novembre. La réfection du parking et un nouveau bâtiment devrait voir le jour d'ici la fin de l'année. En complément, une zone de retournement pour les transports scolaires est prévue pour améliorer la sécurité de nos usagers.

Projet d'ouverture d'un Club nature pour les enfants de 6 à 12 ans, de 14 h à 17 h tous les derniers samedis du mois (à partir du mois de novembre 2018 selon retour d'enquête).

Côté location

Le Centre des Bruyères loue ses salles et son hébergement aux particuliers et aux associations. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de détails.

Associativement vôtre...



www.centre-les-bruyeres.bzh
02 99 60 60 00

SC Goven

À l'issue de son assemblée générale du 20 mai 2018, le Comité Directeur du SC Goven s'est rajourni et a vu 1/3 de sa composition modifiée.

Tournoi du 8 septembre : beau succès avec 37 équipes regroupant les U13 et U11. Les U11 demi-finalistes vainqueurs captivés par les consignes d'un de leur responsable heureux de leur parcours : Franck Racineux.



L'effet coupe du monde est bien présent. Au forum, le même jour, ce fut une avalanche de pré-inscriptions d'enfants de 5 à 10 ans. Hélas, au grand regret du club, personne au-dessus, alors qu'il manque des 11/12 ans et des séniors à partir de 18 ans (Il n'est pas trop tard pour s'inscrire, la saison commence à peine).

Ce fort engouement redonne beaucoup d'espoir pour les prochaines années avec une trentaine de joueurs dans chacune des catégories U7 (2013-2012), U9 (2011-2010) et U11 (2009-2008).



De gauche à droite en haut : Damien Lecollinet, Florent Porcher, Thomas Mourier, Patrick Mahieux, Jean-Yves Richard (président), Marie Annick Meilleray, Meiggie Mélodie Véron (secrétaire adjointe) Eric Fournel (secrétaire) Didier Conuel.
En bas depuis la gauche : Michel Lebreton, Tiphaine Richard (trésorière adjointe), Ludovic Piolin (trésorier), Yannick Richard (vice-président), Fernand Richard et François Caro.

MAIS, c'est un énorme défi pour le Comité Directeur et leurs parents. L'encadrement est insuffisant. Le club recherche, sans succès jusqu'à présent, un nouvel éducateur diplômé et expérimenté qu'il a les moyens de rémunérer. À l'évidence, il faut beaucoup plus d'encadrants (pour ces 3 tranches d'âge) aux entraînements des mercredi, vendredi soir et samedi matin où une fois par mois on pourra avoir 60 joueurs de 5 à 8 ans.

N'ayant pas assez de ressources humaines parmi ses adhérents, le club lance un appel à toutes les personnes disponibles pour donner un peu de temps et de plaisir à nos jeunes. Si des jeunes optent pour le service civique, c'est aussi une opportunité de nous rejoindre. De nombreuses formations sont proposées par la ligue et le district de football, le club les financera. C'est une expérience très utile dans un CV. N'hésitez pas, jeunes, retraités passionnés par le foot et les enfants, vous aurez de quoi vous épanouir.

CONTACT

J-Y Richard 06 61 71 91 27, Eric Fournel 06 32 75 68 02.

Vie du club : <http://sc-goven.footeo.com/>

Forum des associations

Ce moment tant attendu des associations et des Govenais a eu lieu le samedi 8 septembre 2018. Ce moment est indispensable pour tous. Il permet en effet aux habitants de se renseigner sur les activités existantes, de découvrir les propositions nouvelles proposées par certaines associations, et de procéder à leurs inscriptions. Cette année, les responsables d'associations ont globalement fait le plein d'inscriptions et d'adhésions. Cette matinée se déroule dans une ambiance chaleureuse et conviviale, à l'Espace des Lavandières.

Que les associations soient remerciées pour leur enthousiasme et leur imagination pour proposer des animations nouvelles. Bravo aux bénévoles pour leur persévérance, permettant d'assurer, tout au long de l'année, les cours, les animations ou manifestations dans la commune.

Handball Guichen



Le **Handball Guichen** recherche **une gardienne** en séniors filles qui évoluent en excellence région et des jeunes filles de 11/12 ans. Il reste également des places dans toutes les catégories d'âge, vous pouvez venir faire un essai à **la salle Alain Colas de Guichen**.

15 gars : mardi de 18 h à 19 h 30

13 gars et filles : mercredi de 17 h à 18 h 30

18 gars : mercredi de 18 h 30 à 20 h

15 filles : jeudi de 17 h 30 à 19 h

18 filles : jeudi de 19 h à 20 h 30

11 gars et filles : vendredi de 17 h 30 à 19 h

École de Hand : samedi matin de 10 h à 11 h ou de 11 h à 12 h selon l'âge

Séniors filles : mercredi de 20 h

Séniors gars : mardi de 20 h à 21 h 30 et vendredi de 20 h 30 à 22 h.

Nous avons également du handball Loisirs le jeudi de 20 h 30 à 22 h à la salle Henri Brouillard de Pont-Réan

CONTACT

5335011@ffhandball.net - 06 62 02 77 01

Don du sang

La prochaine collecte de sang aura lieu le lundi 10 décembre 2018 de 14 h 30 à 19 h à l'Espace des Lavandières.

Un grand merci aux 67 personnes qui se sont présentées le 3 septembre dont 7 nouveaux.



APE – 28^e vide grenier et fête de l'école

Sous un soleil de plomb, dimanche 24 juin dernier à Goven, l'APE a organisé son vide grenier annuel et sa traditionnelle fête de l'école.

Plus de 450 exposants, arrivés très tôt, sont venus s'installer dans les rues autour de l'école. Ce vide grenier a pris beaucoup d'ampleur et connaît un grand succès.

L'après-midi les enfants de maternelle ont défilé déguisés, sur le thème des arbres et des saisons, dans les rues sous les applaudissements de leurs familles et des bradeurs. Puis les enfants de primaire ont présenté des danses et chants dans la cour de l'école.



Les enfants ont ensuite pu profiter des nombreuses attractions (structure gonflable, poneys, sculpture de ballons...) et stands de jeux (pêche à la ligne, chamboule tout...).

Bradeurs, visiteurs, enfants ont pu se régaler et se rafraîchir aux stands buvette et restauration mis en place

par l'APE et tenus tout au long de la journée par les membres et les bénévoles.

L'équipe de l'APE remercie les parents bénévoles pour leur participation et les attend encore plus nombreux l'année prochaine.



Calme et sérénité



L'association a fait sa rentrée le jeudi 13 septembre pour une première séance de SOPHROLOGIE dans de nouveaux locaux. Si vous souhaitez bénéficier de cette activité, il est toujours possible de participer à une séance gratuite avant de vous inscrire. Les séances ont lieu à la bulle magique le jeudi soir à 19 h 15.

 **CONTACT**

Françoise Couery - 02 99 52 07 29

Atelier couture et partage

Nos ateliers couture pour enfants redémarrent pour l'année 2018/2019. Ils se dérouleront pendant les vacances scolaires.

**LUNDI 22 ET MARDI
23 OCTOBRE**

*Tapis sac à pieds
pour la piscine*

**JEUDI 27 ET VENDREDI
28 DÉCEMBRE**



*Un patin à glace
ou une guirlande
de fanions*

**LUNDI 11 ET MARDI
12 FÉVRIER**



Snood

**LUNDI 8 ET MARDI
9 AVRIL**



Vide poche mural

 **CONTACT**

Nous vous invitons à réserver vos places à l'avance en nous contactant par mail : ateliercoutureetpartage@laposte.net ou au 06 40 07 70 37.

Un mail d'information vous sera envoyé 15 jours avant les ateliers.

Venez mettre de la Couleur à Goven

Ça vous dit quelque chose ? Sûrement non, c'est normal, c'est nouveau ! Vous aimez la peinture et les arts plastiques, alors venez nous rejoindre dans notre atelier à Goven.

C'est ouvert à tout public, à partir de 14 ans. Les cours se déroulent à l'étage de la maison de la jeunesse au 16B, passage de la Levrays (passage sous le porche et au fond à droite).

Nous vous accueillons :

- le mardi de 17 h à 19 h 15
- le mardi de 19 h 30 à 21 h 45
- le mercredi de 14 h 30 à 16 h 45
- le mercredi de 17 h à 19 h 15



Dessin, peinture, pastel, linogravure, techniques mixtes, volume, modelage et raku.

Trois grands thèmes articuleront notre année :

- **La Perspective :** les formes de base, le croquis en extérieur et le cors dans l'espace.
- **La Composition :** les règles de composition, les lignes de force, composer avec la lumière et composer avec la couleur.
- **La Théorie des Couleurs :** les contrastes de couleurs, travailler avec palette restreinte, les valeurs colorées.

Vous serez guidés dans vos créations par l'animatrice Caroline Lecourt sur différentes techniques : Fusain, Sanguine, Acrylique, Pastel sec, Dessin aquarelle, Huile. Alors venez essayer, vous pouvez effectuer une séance gratuite de découverte dans la bonne humeur. Laissez vos couleurs s'exprimer !

 **CONTACT**

Contactez nous au sur : delacouleuragoven@yahoo.com ou au 06 61 77 75 48 Caroline Lecourt (Animatrice) 06 17 28 38 85 Marie-Hélène Trovalet (Secrétaire Adjointe)

École maternelle publique

LA RENTRÉE DE L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE

Les vacances sont finies... Il est temps pour les 101 enfants de l'école maternelle de reprendre le chemin de l'école dans la joie et la bonne humeur. De nombreux projets seront de nouveau au rendez-vous cette année.

L'école maternelle est composée de 4 classes :

- **la classe de PS/MS** de M^{me} Lemonnier et M^{me} Lalaire aidées de M^{me} Dugourd
- **la classe de MS/GS** de M^{me} Gomez Le Nivet et M^{me} Lalaire aidées de M^{me} Habasque
- **la classe de MS/GS** de M^{me} Bodinier aidée de M^{me} Caro
- **la classe de PS/MS/GS** bilingue breton de M. Madec aidé de M^{me} Meny

Eloïse Lemonnier, directrice de l'école maternelle, se tient à votre disposition pour discuter avec vous de l'accueil de votre enfant ainsi que pour tout renseignement complémentaire.



CONTACT

N'hésitez pas à la contacter au 02 99 42 07 20 ou par mail ecole.0352034w@ac-rennes.fr

École primaire publique

EFFECTIFS STABLES

230 élèves répartis en 9 classes

L'équipe pédagogique reste la même que l'an passé, les niveaux changent, ils varient selon les effectifs :

- **1 classe de CP** : M^{me} Delecour
- **1 classe de CP/CE1** : M^{me} Le Duvéhat
- **1 classe de CE1** : M^{me} Chéné
- **2 classes de CE2** : M^{mes} Guillard et Morilland
- **1 classe de CE2/CM1** : M. Guerrier
- **3 classes de CM1/CM2** : M^{me} Lendormy, M^{me} Prédonzan et M. Gautier, directeur de l'école

M^{me} Lalaire complète l'équipe en assurant la décharge de direction de M. Gautier.

M^{me} Lepingle est rattachée à l'école en tant que titulaire remplaçante.

M^{me} le Dévéhat, AESH, accompagne et aide des élèves.



De gauche à droite :

1^{er} rang : M^{me} Lalaire, M^{me} Lepingle, M^{me} Le Dévéhat, M^{me} Le Duvéhat, M. Guerrier, M. Gautier

2^e rang : M^{me} Morilland, M^{me} Guillard, M^{me} Lendormy, M^{me} Delecour, M^{me} Prédonzan, M^{me} Chéné

École Saint-Guénolé

UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE, DE NOUVEAUX PROJETS !

De grands projets nous motivent encore cette année. Nous avons choisi d'explorer la thématique de l'eau. Les élèves du CP au CM2 participent au projet École et cinéma avec comme axe principal l'eau et l'imaginaire. Ils iront au cinéma Le Bretagne de Guichen découvrir trois films.

La matinée anglaise également sera reconduite.

La citoyenneté est plus que d'actualité ! Les élections de délégués sont organisées la semaine du 1^{er} au 5 octobre. Des conseils d'élèves seront ensuite programmés.

En parallèle, l'école poursuit son travail autour du projet Eco-Ecole dans le cadre du développement durable. Les actions seront axées encore cette année autour de l'eau. La mise en place du tri à l'école et la valorisation des déchets ont permis d'obtenir le label Eco-Ecole pour les déchets. Nous avons mis en place, avec les élèves, des poubelles de tri dans les classes. Cette année, le comité de pilotage Eco-Ecole de Saint-Guénolé constitué de délégués d'élèves, d'enseignants, de personnels OGEC, de parents bénévoles Ogec et Apel va travailler sur la thématique de l'eau.

Nous explorons également l'idée d'organiser un projet solidaire sur l'eau pour venir en aide à des populations qui n'ont pas notre chance d'avoir de l'eau à disposition.

CONTACT

N'hésitez à prendre contact avec le chef d'établissement Chrystèle Falaise si vous souhaitez découvrir le projet éducatif de Saint-Guénolé au 02 99 42 01 30 ou par mail : ogec35.st-guenole.goven@enseignement-catholique.bzh

LA SORTIE AUX JARDINS D'ORGÈRES

Les enfants de la maternelle de l'école Saint-Guénolé sont partis mardi 18 septembre aux jardins d'Orgères. Pour les toutes petites sections, c'était leur premier voyage en bus !



Sous un soleil radieux, les enfants ont cueilli des fruits et des légumes de saison : pommes, poires, aubergines, courgettes... et goûté au passage quelques framboises et des fraises.

Avec toute cette récolte, nous avons cuisiné en classe. Compote, salade de fruits, ratatouille, gâteau de courgettes, velouté de potimarron, mmmh ! Plusieurs dégustations ont été organisées entre les classes, pour que chacune fasse partager leurs recettes. Ce fut un excellent moment convivial pour tous !

LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

- **Directrice** : M^{me} Falaise Chrystèle
- **TPS/PS** : M^{me} Périon Émilie et M^{me} Thyssen
Angélique aidées de Indrid et Roselyne
- **PS/MS** : M^{me} Gaillardon-Serrand Lucie et
M^{me} Jourdan Solène aidées de Marylène et Agnès
- **GS** : M^{me} Voland Christele aidée de Agnès
- **CP** : M^{me} Benoit Marie
- **CE1** : M^{me} Davitti-Nevoux Sophie
- **CE2** : M^{me} Falaise Christelle
et M^{lle} Anne Charlotte Henri
- **CM1** : M^{me} Berthier Annie Claude
- **CM2** : M. Marc Laurent

Garderie : Agnès Jaffré, Ingrid Deniel, Marylène Portal, Roselyne Fontaine

Étude : Roselyne Fontaine

Secrétariat comptabilité : M^{me} Roselyne Fontaine



Espace Jeunesse Léo Lagrange Ouest

Les adolescents sont invités à des temps de rencontre à l'espace jeunesse Léo Lagrange afin de participer ensemble à la programmation des mercredis, des samedis et des vacances scolaires. En fonction des animations nous divisons le groupe en deux ou trois et par tranches d'âge.

Rétrospective des animations de cet été.

« Les Ateliers Jeunes Vacances »

Ce dispositif Léo Lagrange propose aux jeunes ayant entre 14 et 16 ans de s'impliquer dans la vie municipale en réalisant diverses tâches. Cette action citoyenne est réalisée avec les services techniques municipaux et l'espace jeunesse. Pour cette 10^e édition, les jeunes ont repeint les « espaces jeux » de l'école primaire et de l'école maternelle sur 5 matinées.



Des ateliers

■ Des ateliers do it yourself avec les résidents de l'EHPAD.



Une rencontre familles-ados

Une rencontre familles-ados avec le visionnage du film de l'été et un apéritif dinatoire réalisé par les adolescents.



Au total 36 adolescents par jour et 120 participants à la rencontre familles-ados !

Appel aux bénévoles

L'idée est de partager une activité avec les adolescents Govenais (couture, atelier créatif, bricolage, pêche, théâtre...).



■ Des ateliers sucré et salé, deux nuits à l'EJ, des séances de bricolage et un atelier détente & relaxation.

Des sorties

Des sorties au wake park, au kampus - 137, balade en mer, au cinéma, au parcours aventure, les nocturnes # 13 sur le thème « XTREM party », à l'heure du jeu, à la piscine, des balades à vélo...



Du sport

Des après-midis sportifs, jeu de rôles, blindtest, rallye patate et plein de défis.

CONTACT

Magali Lallouet, Animation jeunesse
Léo Lagrange Ouest - 06 63 52 95 74
goven@leolagrange.org
facebook : Espace Jeunes Goven



Rappel

Les actions d'autofinancement 2017/2018 ont permis de :

- diminuer les coûts des animations et des transports de cet été.
- proposer des animations exceptionnelles.

Agenda des manifestations

OCTOBRE - DÉCEMBRE

➤ OCTOBRE

- 13** **CONCOURS DE BELOTE - ACPG/CATM**
Espace des Lavandières
- 13** **ATELIER COUTURE EN FEUTRINE**
Médiathèque
- 13** **TOURNOI DE JEUX VIDÉO**
Médiathèque
- 19** **FEST-NOZ - MAISON FAMILIALE RURALE**
Espace des Lavandières
- 20** **SPEED L'ESCAPE GAME**
Médiathèque
- 20** **HEURE DU CONTE « MÊME PAS PEUR ! »**
Médiathèque
- 21** **BOURSE DES COLLECTIONNEURS - CRIC**
Espace des Lavandières
- 25** **REPAS DU CCAS - MAIRIE**
Espace des Lavandières
- 25** **ESCAPE GAME UNLOCK !**
Médiathèque
- 27** **REPAS DES BÉNÉVOLES
COMITÉ DES FÊTES**
Espace des Lavandières
- 31** **PROJECTION D'UN FILM**
Médiathèque

➤ NOVEMBRE

- 4** **BRADERIE « VIDE TA CHAMBRE »
COPAINS-COPINES**
Espace des Lavandières
- 5** **CONSEIL MUNICIPAL - MAIRIE**
Salle du conseil
- DU 6
AU 11** **EXPOSITION CENTENAIRE DE L'ARMISTICE
DE LA GUERRE 14/18**
Espace des Lavandières
- 10** **SPECTACLE « LA PEUR ET LE NOIR »**
Médiathèque
- 11** **VIN D'HONNEUR - ACPG/CATM**
Espace des Lavandières
- 14** **BÉBÉS LECTEURS 0 À 3 ANS**
Médiathèque
- 16** **ESCAPE GAME UNLOCK !**
Médiathèque
- 17** **CONCOURS DE BELOTE
COMITÉ DES FÊTES**
Espace des Lavandières
- 17** **LOTO - SC GOVEN**
Espace des Lavandières

➤ NOVEMBRE

- 24** **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET REPAS
CLUB CYCLOTOURISME**
Espace des Lavandières
- 24** **2^e ÉDITION DU SALON
DES AUTEURS INDÉPENDANTS**
Médiathèque
- 25** **LOTO - PARENTS D'ÉLÈVES
ÉCOLE PUBLIQUE**
Espace des Lavandières

➤ NOVEMBRE/DÉCEMBRE

- DU 12
AU 8** **EXPOSITION SUR L'ILLUSTRATRICE
ELEN LESCOAT**
Médiathèque

➤ DÉCEMBRE

- 1^{er}** **ARBRE DE NOËL
GENDARMERIE DE RENNES**
Espace des Lavandières
- 1^{er}** **JOURNÉE D'HIVER**
Médiathèque
- 5** **ATELIER DIY D'UN JEU DE SOCIÉTÉ**
Médiathèque
- 7** **SOIRÉE JEUX VIDÉO**
Médiathèque
- 10** **DON DU SANG**
Espace des Lavandières
- 10** **CONSEIL MUNICIPAL - MAIRIE**
Salle du conseil
- 12** **BÉBÉS LECTEURS 0 À 3 ANS**
Médiathèque
- 14** **SPECTACLE
COPAINS-COPINES ET PÔLE ENFANCE**
Espace des Lavandières
- 15** **ARBRE DE NOËL - ÉCOLE SAINT-GUÉNOLÉ**
Espace des Lavandières
- 16** **ARBRE DE NOËL - ÉCOLE PUBLIQUE**
Espace des Lavandières
- 19** **BUCHE DE NOËL - MOT À MOT**
Espace des Lavandières
- 19** **MARCHÉ DE NOËL - ACCUEIL DE LOISIRS**
Espace des Lavandières
- 20** **REPAS - CLUB DU BON ACCUEIL**
Espace des Lavandières

MAIRIE DE GOVEN

02 99 42 03 03 - 02 99 42 15 85
accueil@goven.fr - www.goven.fr

HORAIRES

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
Mardi de 9 h à 12 h 30 - Samedi de 9 h à 12 h

